

Un concessionnaire pour les salles de l'OM

L'Echevine des Marchés Publics, Laura Crapanzano pour le Collège communal de Seraing, est satisfaite d'enfin l'annoncer : « **un concessionnaire a été désigné pour la gestion des salles de concerts de l'OM** ».

Une étape importante, précise le Bourgmestre Francis Bekaert : « **la réhabilitation de ce bâtiment emblématique d'Ougrée amorce la redynamisation du quartier de Trasenster promis à un très bel avenir** ».

Collaborer à ce projet d'envergure par un investissement financier provincial et l'inclusion d'un espace provincial de diffusion et de répétition, concrétise notre conviction selon laquelle : « **la Culture est la clef pour une reconversion culturelle et économique d'un territoire post-industriel à long terme** » déclare le Député provincial Président de la Province de Liège.



L'ancienne salle des fêtes des Entreprises Cockerill, implantée le long de la Meuse, à l'angle du Quai Louva et de la rue de la Gare à Ougrée, a fait l'objet d'une complète rénovation. ©Eriges

Laura Crapanzano s'en réjouit : en date du 3 septembre 2021, le collège communal a désigné le consortium constitué par l'asbl Festiv@Liège et la SCRL Hors Kadre comme concessionnaire de l'appel à concession de service public visant à permettre l'aménagement et à l'exploitation de salles de concert et d'un espace de restauration au sein de l'OM. Cette concession aura une durée de 20 ans.

Le bâtiment, précise l'Echevine des Travaux, a déjà fait l'objet d'une complète rénovation financée par la Ville de Seraing à raison de 2.900.000 € et de la Province de Liège sur proposition de Liège Europe Métropole à concurrence de 2.745.000 €.

Le nouvel exploitant, devra, quant à lui, réaliser les travaux d'équipements nécessaires à l'exercice de ses activités.

La durée de la concession est fixée à 20 ans et prendra cours au lancement de l'exploitation des lieux, soit au plus tard en février 2023.

La redevance incombant au concessionnaire s'élève à 8.800 euros par mois.



©Chora

Une rénovation dans le respect du passé

En rachetant le bâtiment en 2010, rappelle Francis Bekaert, Bourgmestre, la Ville avait pour objectif de lui « rendre son lustre d'antan et de renouer avec son passé glorieux et festif, cher à la mémoire de nombreux Sérésiens ». Le projet de réhabiliter l'espace en salles de concert s'est donc rapidement imposé.

Philippe Grosjean, Echevin de la Culture, indique que la surprenante capacité de l'ensemble a permis la création d'une première salle « rock » pour l'accueil de 1.500 personnes (debout) + 200 personnes (debout au balcon), complétée d'une seconde de 400 places pour des événements dans une ambiance plus intime. Un espace café-restaurant pourra en outre constituer un espace supplémentaire pour réceptions et expositions pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes. La capacité maximum de l'ensemble du bâtiment est de 2.000 personnes.

Menée par le bureau d'architecture Atelier Chora, la rénovation s'est faite dans le respect du bâtiment, de son architecture et de son caractère d'origine, comme partie intégrante de l'histoire de Seraing. La très belle façade entièrement nettoyée et débarrassée de l'épaisse couche de crasse accumulée au fil du temps, a révélé ses couleurs d'origine et notamment ses jolis pavés vert clair.

L'intérieur a fait, à son tour, l'objet d'une modernisation et mise aux normes actuelles en matière d'efficacité énergétique et acoustique, de normes de sécurité et d'évacuation mais aussi de

confort pour les futurs usagers et occupants. Et ce, dans le respect des magnifiques espaces, matériaux et proportions d'origine.

Les lieux se sont en outre vus équipés de gaz et électricité, produits jadis par la cokerie.



La grande salle rénovée, accueil estimé 1.700 personnes debout - © Eriges



La salle Louva - © Eriges

Encadrement et conseil aux groupes musicaux émergents, la Province en partenaire !

En complément de l'offre événementielle, le secteur « Musique » de la Province de Liège quittera ses anciens locaux des Chiroux, pour s'installer dans une partie des bureaux de l'OM (au 3^e étage). « Ceci avec le double objectif de compléter l'offre existante, tout en élargissant le spectre des publics, depuis l'amateur de concerts jusqu'au musicien professionnel » explique le Député Président Luc Gillard. Dans le cadre de ce dispositif, la Province de Liège mènera ses missions de soutien aux

artistes, que ce soit par le biais de l'octroi de subsides ou - via son dispositif d'accompagnement (dix-neuf années d'expérience et d'expertise du terrain) - en proposant aux musiciens diverses aides et services tels que de l'aide au développement, des résidences artistiques, des sessions d'enregistrement en studio, des ateliers et formations.

Afin de proposer une offre toujours plus professionnelle, la Province a décidé d'installer un tout nouveau studio à l'OM. Un investissement de 745.000 € a été fait afin de permettre la réalisation de ces travaux ainsi que l'acquisition de nouveaux éléments destinés à l'enregistrement. « *Ce nouvel outil permettra de s'adapter à n'importe quelle demande en tenant compte des spécificités et des attentes de chaque projet au niveau sonore. De plus, le studio sera à l'avenir équipé d'un système de captation vidéo, essentiel à la création de contenu web pour la promotion des œuvres enregistrées* » précise le Député provincial Président.

L'intégration du secteur musique au pôle permettra de rassembler en un même endroit toutes les étapes du processus de développement d'un projet musical : une équipe capable d'accompagner un projet musical dans son développement, un studio de qualité permettant de fixer les œuvres de l'artiste, et un lieu de diffusion pour partager ces œuvres avec le public.

La salle de concert constituera un atout supplémentaire pour les groupes qui pourront bénéficier d'une véritable scène pour s'exercer en plus d'un studio d'enregistrement. La Province de Liège envisage de multiples collaborations et occupations partagées avec le concessionnaire, mais également avec les acteurs de terrain du secteur.

En complément des actions menées au sein de l'OM, le secteur Musique fera partie intégrante du projet provincial sur le site de Bavière. Des actions et projets pluridisciplinaires seront menés, comme le projet Musiclub (outil de vulgarisation des nouvelles technologies numériques dans le domaine de la musique). Le secteur Musique sera également chargé de la programmation musicale de la salle polyvalente, complément idéal aux salles de l'OM, puisque cette salle de petite capacité en formule assise sera dédiée aux musiques acoustiques et aux petites formules.

